

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL.

Rue de las Cámaras n. 34.

HONNEUR ET PATRIE !

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 patacons par mois

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

Almanach Français.

Samedi 7 1796 — Combats de Pymolan et de Covelo, où l'armée française d'Italie aux ordres du général Bonaparte, fait quatre mille prisonniers.

NAVIRES ATTENDUS DE FRANCE.

Le Napoléon, et la Louise Marie, du Havre, le Creisquear, de Bordeaux.

MONTEVIDEO.

Septembre, 6 1844.

L'enquête ordonnée par S. E. le ministre de la guerre, pour connaître et juger la conduite du commandant et de l'adjudant-major du second bataillon de garde nationale dans l'affaire du 29 août dernier est terminée.

Vingt cinq dépositions ont été faites par des officiers, sous-officiers et soldats, avec toute l'indépendance désirable de la part des témoins, et reçues avec l'impartialité la plus grande de la part des commissaires chargés de l'enquête.

Ces dépositions signées par les déclarans, ont été adressées au colonel de la légion, pour être transmises à S. E. selon le désir exprimé par elle.

Nous avons tout lieu de croire que cette enquête, fera connaître exactement à M. le ministre, la vérité sur cette affaire, qui a valu au second bataillon un blâme immérité, et que S. E. mieux instruite, n'hésitera pas à reconnaître que la faute de quelques hommes ne doit pas rejallir sur un corps qui a rendu de si grands services à la cause nationale.

Cette faute, du reste, se trouve grandement atténuée par la situation dans laquelle se trouvaient plusieurs com-

pagnies de ce bataillon, qu'on ne saurait sans la plus grande injustice, accuser de faiblesse. Car il est notoire aujourd'hui que c'est à l'héroïque résistance de quelques compagnies de ce bataillon, qui ainsi que les dragons ont combattu vaillamment, que l'on doit de n'avoir pas de plus grandes pertes à déplorer.

Nous avons sous les yeux le bulletin numéro 81 de l'armée assiégeante, relatif au combat du 29 août. Nous n'avions pas besoin de ce nouveau tissu de mensonges pour juger la bonne foi de nos ennemis. Ce document aussi ridicule qu'absurde, fait mention d'un nombre de morts en totalité moins inférieure que ceux même laissés dans nos lignes sans compter ceux qu'ils ont enlevés. Il est vrai que comme d'habitude et par compassion, il double notre perte. Nous nous y attendions, et nous leur souhaitons souvent de pareils triomphes.

Les bulletins d'Orléans ne trompent plus personne aujourd'hui, car l'on sait qu'ils sont rédigés avec la même conscience que ses promesses.

A M. le Rédacteur du Patriote Français.

Monsieur,

Après avoir échoué dans toutes les manœuvres inutilement employées pour faire quitter les armes aux légionnaires, nos ennemis recourent à la calomnie pour semer la discorde en nos rangs, et espèrent gagner, par ces lâches moyens, ce qu'ils n'ont pu obtenir par les armes.

Profitant du blâme sévère adressé à quelques hommes pour avoir mal compris leurs ordres et leur devoir, on a répandu le bruit qu'un ordre du jour de la ligne, signé du général d'armes, disait: «que les Français s'étaient sauvés devant une force que dix laïers, armés de leurs fustes, auraient pu aisément mettre en fuite.»

Ne pouvant croire qu'il en fut ainsi, je me suis procuré une copie dudit ordre du jour, et j'ai pu me convaincre

lorsque Cazotte lui chantait sa chanson favorite sur un clavecin délabré.

Toujours nous aimer, landerirette ;

Jamais ne changer, landeriri.

Ce personnage bizarre que tout le monde aimait dans la maison, était connu sous le nom de *neveu de Rameau*.

Un soir, pendant une visite de ce feu de génie, toute la famille était réunie autour du foyer : le neveu de Rameau, assis dans un grand fauteuil, faisait jouer sur ses genoux le plus jeune des fils de son hôte. Elisabeth et sa fille travaillaient autour d'une table ; Cazotte causait avec plusieurs de ses voisins qu'il avait l'habitude de recevoir une fois la semaine. La conversation roulait sur les opéras bouffons, autrement dits comédies à ariettes, qui étaient alors dans leur nouveauté ; un des interlocuteurs vantait l'excellence de ce genre et s'extasiait sur les difficultés qu'on trouve à le traiter. Cazotte n'était pas de cet avis. Donnez-moi un mot, dit-il à son antagoniste, et si d'ici à demain je n'ai pas fait une pièce dans ce système, vos éloges seront mérités. Au même instant un paysan entre avec des sabots. «Eh bien ! sabots ! s'écria le partisan des opéras bouffons, voyons comment vous vous en tirez. Cazotte fait sortir tout le monde, excepté le neveu de Rameau ; ils s'enferment, et le lendemain est composé, paroles et airs originaux, l'opéra-comique des *Sabots*. N'est-il pas extraordinaire que le seul monument laissé

que nos adversaires savent comprendre cet ordre, aussi bien que certain représentant sait comprendre les lois ; car il y était dit :

«Que des hommes, pris en fuite, avaient été désarmés, et que cet acte était juste et sage, puisqu'il suffirait d'une dizaine de laïers, armés de leurs fustes, pour poursuivre une armée qui serait en déroute.»

Au moment où nos ennemis cherchent à nous désunir en voulant faire croire à l'ingratitude d'un gouvernement dont nous connaissons les sentiments, je suis heureux de vous annoncer que Monsieur le ministre s'occupe de fonder un enseignement gratuit en faveur des légionnaires, et que la multiplicité des affaires politiques a seule retardé la mise à exécution d'une œuvre aussi digne que philanthropique.

Veuillez agréer, etc.

PEN....., Légionnaire.

Hier au soir sont entrées dans notre port deux de nos péniches de guerre qui étaient parties il y a trois jours sans doute en commission. L'escadre ennemie les a poursuivies en faisant un feu vif qui n'a servi qu'à attirer du monde sur le rivage. Elle a mis à l'eau plusieurs chaloupes qui ont été repoussées par nos braves marins. La corvette ennemie 25 mai, a fait également feu mais à plus de trois portées de canon.

Le résultat a été que les deux péniches se sont jouées du prétendu blocus de l'escadre ennemie et que nos marins ont justifié leur valeur reconnue, tandis que ceux de Rosas ont montré une lâcheté dont il y a peu d'exemples.

Il y a plusieurs jours qu'il circule le manuscrit du décret suivant qui a été, dit-on, apporté du Buceo. Nous ne pouvons répondre de son authenticité ; mais quoique nous craignons quelques variations nous

par cette intelligence immortalisée par Diderot soit un opéra-comique que l'on jouait, il n'y a pas longtemps encore, sous le nom de Dony et de Sedaine ?

Cazotte eût été complètement heureux si ses affaires ne l'eussent de temps en temps appelé à Paris. A chaque voyage il revenait plus ulcéré. La révolution, qu'il présentait sans la comprendre, s'avantait à pas de géant. La mort de sa femme augmenta sa tristesse et le jeta dans les pratiques d'une dévotion qui tournait presque à l'ascétisme. Les désirs de sa jeunesse étaient devenus pour lui une réalité ; il prétendait avoir des visions et pénétrer dans les mystères de l'avenir. Lui seul, il avait entrepris de convertir le dix-huitième siècle, et il croyait fermement à sa mission. Cette monomanie de conversion n'attirait aucune inimitié sur la tête de Cazotte, tant on la savait innocente ; elle retenait au contraire ses amis autour de lui. Quand Cazotte arrivait à Paris, c'était une espèce de fête pour la littérature. A son dernier voyage Champfort l'invita à un grand dîner auquel devaient prendre part tous les beaux esprits. L'hermite de Pierry consentit à s'y trouver après beaucoup d'instances.

La salle du festin était magnifiquement meublée. Le plafond, entouré de guirlandes, étincelait des feux de deux mille bougies. Les murs étaient cachés sous des tapisseries charmantes. Des petits amours bouffis tout nus ; les uns avec des rabats, les autres avec des perruques ou des

FEUILLETON.

CAZOTTE.

(Suite.)

Les idées de Cazotte devaient lui faire prendre Paris en dégoût, ses deux fils et sa fille avaient atteint l'âge où il faut songer à l'éducation des enfans. Leur père se chargea de cette tâche importante. Après une série interminable de procès, les jésuites avaient fini par acquitter la traite du père Lavelette. Cazotte avait hérité de la fortune d'un de ses beaux-frères ; il acheta une maison de campagne à Pierry, près d'Epernay, et il s'y retira avec toute sa famille.

La littérature occupait les soirées de Pierry. De temps en temps le chatelain Cazotte recevait un visiteur. C'était un homme jeune encore, aux traits heurtés, aux regards égarés, aux allures étranges. Sa conversation était rapide, confuse même quelquefois, mais d'une hardiesse qui commandait l'attention. Comme Cazotte, cet homme n'aimait pas son époque, on voyait qu'il s'y sentait mal à l'aise et qu'il cherchait par tous les moyens possibles à échapper à son contact. L'ivresse était un des moyens qu'il employait le plus volontiers pour arriver à ce résultat. Rien n'égalait alors l'originalité de son langage, l'imprévu de ses idées, la force de ses raisonnemens. Il pleurait

croions qu'il est véritable, qu'il est tout ou en partie du cerveau de la chancellerie de Rosas. Nous attendons de le voir publier dans la *Gazeta de Rosas*, pour faire les observations qu'il y a lieu.

DEPARTEMENT DE L'INTERIEUR.

Vive la Confédération Argentine.

Meurent les sauvages unitaires.

Buenos-Ayres 20 août 1844.

35 Année de la Liberté, 24 de l'Indépendance et 15 de la confédération argentine.

Considérant, que M. Thiers, membre de la Chambre des Députés en France, s'est proclamé le défenseur et l'allié des sauvages unitaires argentins, orientaux, français et autres perfides aventuriers étrangers sauvages, qu'il a rendu des éloges distingués au sauvage unitaire Purvis; qu'il a eu l'audace sacrilège, de déclarer *brigand* le grand Américain Héros du désert, restaurateur des lois, père de la patrie, grand maréchal, gouverneur, capitaine général de la province de Buenos Ayres et chargé des relations extérieures de la confédération argentine; que dans tous ces blasphèmes qu'il a proférés, séduit par le sauvage unitaire fascinateur Varela, il a blessé profondément l'honneur et l'Indépendance Américaine; et dans le but de calmer l'effervescence populaire qui s'agit d'une manière terrible, et de donner une complète satisfaction à la société populaire restauratrice (appelée par les impies unitaires *mashorca*) à laquelle le sauvage unitaire Thiers a fait de perfides et outragantes allusions; le gouvernement décrète avec force de lois, ce qui suit :

Art. 1er. Sous peine de mort et de confiscation des biens, il est défendu de prononcer, même en conversation privée, le nom du précité sauvage Thiers, et de lire les livres et des cours unitaires écrits par lui. Tous ceux qui existent dans des bibliothèques publiques ou particulières de la capitale seront brûlés dans la cour de la quinta de Palermo, et le clergé séculier et régulier est tenu de chanter un *Te Deum* et une messe pour la protection efficace avec laquelle la providence a sauvé le saint système américain, des furibondes attaques du sauvage Thiers.

Art. 2. Dans quelque endroit que les forces fédérales de terre et de mer trouvaient le sacrilège sauvage unitaire Thiers, ce dernier sera traité comme sauvage unitaire et on lui jouera la *resbolosa*, dans les termes qu'il a dénoncé, dans son abominable discours du 29 mai de la présente année.

chapeaux de prêtre, gambadaient sur les panneaux. Une assemblée nombreuse et choisie avait pris place au tour de la table. Parmi les convives, on remarquait Condorcet, Vicq d'Azir, de Nicolaï, Bailly, de Malesherbes, Roucher, La Harpe. La duchesse de Grammont et plusieurs autres femmes également célèbres dans les fastes de l'époque, étalaient tout le luxe de leurs plus élégantes parures. On avait fait excellente chère comme de coutume. Au dessert, les vins de Malvoisie et de Constance, le nectar d'Epernay, comme on disait alors, ajoutaient à la gaieté de bonne compagnie, cette sorte de liberté qui n'en garde pas toujours le ton. C'était un véritable petit souper du dix-huitième siècle, avec ses bons mots audacieux, ses saillies galantes, ses chansons légèrement graveleuses. On causait de tout, de politique, de religion, de philosophie, et même un peu de Dieu. C'était, comme on pense bien, pour douter de son existence. Champfort, qui entretenait une correspondance fameuse avec Mirabeau, racontait sans rien déguiser la vie de cet homme, qui n'était encore célèbre que par des excès; puis il avait lu plusieurs de ses contes impies et libertins, lecture scabreuse que les grandes dames avaient écoutée sans avoir recours à l'éventail.

Le branle une fois donné rien n'arrêta plus les convives; l'un citait une tirade de la *Pucelle*, l'autre rappelait un chapitre de Diderot, tous apportaient leur anecdote, leur calembourg ou leur maxime, à cet édifice de sarcasmes et de moqueries. Le grand nom de Voltaire fut prononcé. On se répandit en éloges furibonds au sujet du

Art. 3 Que se soit communiqué à tous les gouvernements de la confédération, publié en Espagnol, Anglais et Français, et inséré au Registre National.

Pour maladie de S. E. le ministre des R. E.

Philippe Arana.

L'officier supérieur du M. du G.

Agustin Garrigos

(Extrait du Nacional.)

L'embuscade qui avait été placée ce matin, a eu pour résultat deux morts dont un resté en notre pouvoir, et l'ennemi a emporté quelques blessés.

FRANCE.

Paris 21 juin.

LA LEGION FRANÇAISE DE MONTEVIDEO.

Gloire à M. Guizot! Il a vaincu sur les bords de la Plata et vaincu des Français! Il lui a suffi de menacer, à l'instant même la légion française de Montevideo s'est dissoute et a déposé les armes. Le général de l'armée ennemie, Oribe, avait donc vaincu du même coup; déjà son camp se disposait à fêter par des feux d'artillerie ce désarmement inespéré d'un ennemi de la France et associant dans ses vives Rosas, M. Guizot et M. de Mackau; c'en était fait de Montevideo, destitué de ses intrépides défenseurs, la proie allait tomber entre les mains des soldats de Buenos Ayres. Tout à coup la légion française a repris les armes et arboré le drapeau de la république orientale. Oui, le gouvernement Français a commencé par la dénationaliser et a fini par la menacer. Eh bien! plutôt que d'exposer Montevideo aux boulets de l'escadre de l'amiral Lainé, elle s'est dissoute; mais plutôt que d'accepter l'infamie de la désertion qui lui était commandée même allumée, elle a adoptée les couleurs de Montevideo en reprenant ses armes; jamais elle ne fut plus française qu'en se dénationalisant elle-même pour n'être pas nationale à la façon de M. Guizot et de ses dignes agens. La voilà libre à présent de combattre et de mourir pour la cause à laquelle elle s'est si glorieusement dévouée!

Reprenons en quelques mots la suite des événements tels que nous les avons appris par les lettres que le brick danois *Thorwaldsen* a apportées de Buenos Ayres jusqu'à la date du 15 avril.

Le 10 avril, le contre amiral Lainé, commandant la station française de la Plata, et le consul général de

patriarche de Ferney. C'était lui qui avait forcé la superstition et le fanatisme à faire place à la raison, et l'on se mit à calculer l'époque probable de la révolution future. Il y avait là des gens comme Bailly qui craignaient que leur âge ne leur permit pas d'en être les témoins.

Au milieu de la joie générale, un seul des convives n'avait point pris part à l'ovation décernée entre la poire et le fromage au patriarche de Ferney. Ce convive qui protestait par sa tristesse contre l'élan commun c'était Cazotte.

—Oui, messieurs, s'écria Cazotte, nous la verrons tous cette grande et sublime révolution. Nul ne peut changer les arrêts de la Providence. L'esprit me l'a dit, vous la verrez tous. Après avoir prononcé ces paroles, il retomba dans cette espèce de rêverie sombre qui ne l'avait pas quitté pendant le repas.

—Nous espérons parbleu bien être les témoins, les acteurs de cette grande délivrance, reprirent tous les convives. Voyez le beau prophète!

—Prophète! oui, je le suis, répliqua Cazotte, que ce mot venait de réveiller comme en sursaut. Le drame de la révélation vient de s'accomplir en moi; je sais ce qui se fait et ce qui se fera. Vous tous qui m'entourez, voulez-vous savoir ce que vous deviendrez, acteurs et témoins?

—Voyons, dit Condorcet avec le sourire sournois qui lui était familier. Habacuc à la parole.

Cazotte se leva, et considérant pendant quelques instants son interlocuteur avec un regard mélancolique, il s'écria en étendant vers lui un bras menaçant :

France M. Théodore Pichon, ont adressé au gouvernement oriental un ultimatum qu nous publions plus loin. Les termes en sont nets. Cette pièce est une sommation formelle de licencier la légion française dans le délai de quarante huit heures, avec menace de considérer le refus comme un acte d'hostilité et d'agir en conséquence. Qu'on se le rappelle! Un mois auparavant le contre amiral Lainé s'était borné à inviter doucereusement ses compatriotes à désarmer; sa proclamation est datée du 11 mars, et l'on sait comment la légion avait répondu à cette invitation. Un mois s'écoule, et le contre amiral menace! Était-ce d'après les instructions qu'il avait emportées de Paris? non, des nouvelles instructions sont venues lui prescrire l'intimation et la rigueur!

Où le contre amiral a osé supposer des ordres, où le ministère est responsable de cette démonstration de violence contre nos compatriotes; qu'il s'explique!

Quoi! ce n'était pas assez que le consul général de France eût dénationalisé nos compatriotes et les eût abandonnés; il fallait que le ministère en vint aux dernières extrémités contre le gouvernement dont la défense se confondait avec la leur? Rosas spolie des Français, il les jette en prison, il se rit de leurs réclamations qui se promènent de Buenos Ayres à Paris et ne sont nulle part écoutées, et M. Guizot n'a pas le cœur de montrer le bout d'un canon à l'insolence de Rosas! Mais un gouvernement est assiégé par les troupes argentines, défendu dans sa capitale aux abois par l'intrepidité de nos compatriotes qui n'ont vu de salut que sous les armes, qui, sans viande, sans habits, sans souliers, se battent braves pour soustraire leurs personnes et leurs propriétés à la sanguinaire rapacité de leur ennemi, et c'est ici que M. Guizot fait le matamore? Lâche à Buenos Ayres, courageux à Montevideo; muet devant qui insulte la France; menaçant devant qui l'implore et a besoin d'assistance!

Tout est dans un mot. A Buenos Ayres il s'agit de faire rendre justice à des Français. M. Guizot se croise les bras; à Montevideo il y a des Français dans une situation exceptionnelle qui ressemble à l'indiscipline et appelle un acte de police, et M. Guizot est vaillant! Rosas impuni, la légion française de Montevideo est seule coupable; elle a tenté l'appât de répression qui caractérise ce grand homme d'état.

Revenons. Après la notification de l'ultimatum de M. Lainé, la légion française s'est spontanément dissoute et a rendu les armes. Le gouvernement de Montevideo lui a publiquement témoigné sa gratitude pour

—Vous, M. de Condorcet, abreuvé de calomnies, d'outrages, vous expirez sur le pavé d'un cachot avec la rage d'avoir livré la patrie à la tyrannie des intelligences vulgaires; vous mourrez du poison que vous aurez pris pour vous dérober au bourreau.

L'assemblée restait muette. Cependant le vin fermentait encore dans toutes les têtes, les domestiques venaient de renouveler les bougies, les convives remplirent leur verre, on se souvint que Cazotte était sujet à des hallucinations de ce genre, et l'on se mit à rire de plus belle.—M. Cazotte, lui disait-on de tous côtés, le conte que vous nous faites n'est pas aussi amusant que votre *Diable amoureux*. J'aime mieux le *Lord Impromptu*, poursuivait l'un; je préfère les *Mille et une Fadaïses*, continuait Champfort.

—Vous M. Champfort, reprend Cazotte, vous vous coupez les veines de vingt-deux coups de rasoirs, e pourtant vous survivrez de deux mois encore de vos vingt-deux blessures.

On se regarde, et l'on fait un effort pour rire. Vicq d'Azir se met à entonner un *De Profundis*.

—Vous faites bien M. Vicq d'Azir; chantez vous-même vos funérailles. Ce n'est pas vous qui vous ouvrirez les veines, vous aurez peur que votre main tremble, vous demanderez ces services à un ami pour être plus sûr de votre fait, et, baigné dans votre sang, au milieu d'un accès de goutte, vous expirez dans la nuit. Tenez, regardez cette pendule, elle va sonner l'heure de votre mort.

(La suite au prochain numéro.)

les services passés et pour ce dernier acte de générosité. En conséquence il s'est hâté d'informer le contre-amiral que ses ordres étaient exécutés. Ces deux pièces sont jointes plus loin à l'ultimatum dont nous avons annoncé la publication.

Tout n'était pas fini. Le 13 avril, les légionnaires se sont rendus sur la place publique, sans armes, et se sont réunis par bataillon. Le digne colonel Thiébaud, ce grand et modeste dévouement qui touche au sublime sans l'avoir recherché, a successivement harangué chaque bataillon. Une heure après, la légion était reformée ! Tous, à l'unanimité sans exception, ont déclaré se placer sous le drapeau montevidéen. Il en a coûté au cœur de ces braves gens de renoncer à leur titre de Français, mais on leur imposait une lâcheté pour condition du maintien de leur qualité, ils ont abrité leur honneur sous des couleurs étrangères, puisque l'honneur ne se trouvait plus sous le drapeau national tenu par les mains de M. Guizot !

Un enthousiasme inexprimable se communiqua à toute la population de Montevideo. La légion fraternisa avec les troupes de la république orientale. Elle a juré de mourir en combattant plutôt que de rendre jamais les armes qu'elle a reprises ! Que fera maintenant M. Lainé ? ce cas a-t-il été prévu dans ses instructions ? Le cas échéant, doit-il canonner Montevideo ? M. Guizot nous le dira peut-être....

Triste témoignage de la confiance qu'inspire aux bords de la Plata le nom du gouvernement français ! Nos compatriotes ont mieux aimé courir toutes les chances de la guerre que se remettre du soin de leur protection aux agens de la France ! La France est là, avec une escadre, ses couleurs, un contre-amiral et un consul, et à sa barbe près de cinq mille Français, le cœur saignant, les larmes aux yeux, ont pris une couleur étrangère.... C'est que la France, depuis près de quatre ans, n'a su que les abandonner sans défense par le traité du 29 octobre, que les dénationaliser par la voix de M. Pichon, que les insulter à la face du monde par la voix de M. Mackau, que les bloquer par les vaisseaux de M. Massieu de Clerval, que les menacer par la main de M. Lainé.... Oui, la France telle que la fait à l'étranger la politique ministérielle ! On la croit quand elle menace, on ne la croit plus quand elle protège !

Enfin et pour tout dire, un incident a puissamment influencé la détermination de nos compatriotes. Ainsi que nous l'avons dit, le discours de M. de Mackau, parvenu à Montevideo, les avait profondément ulcérés. Cette injurieuse accusation jetée à leur face du haut de la tribune française les avait pénétrés d'indignation et avait révolté leurs consciences. Traités d'aventuriers et de vauriens par un membre du cabinet, ils ont désespéré d'une administration qui ne savait que les insulter et n'osait faire respecter ni leurs droits ni même les clauses du traité ; ils n'avaient plus rien à attendre d'elle ! Ils ont compris que le négociateur du traité qui les avait sacrifiés saisissait la première occasion de consommer son œuvre en les jetant par dessus bord avec l'injure au cou, et ils se sont décidés à ne plus compter que sur eux, à ne plus espérer qu'en la bonne cause ! Digne M. de Mackau ! Quand il n'était que marin, il passait pour un homme politique ; depuis qu'il est ministre, il n'a pas fait un acte, pas dit une parole qui ne soit digne du loup de mer le plus inculte en diplomatie !

Que dira le ministère ? que diront les chambres de ce trait de la légion française de Montevideo ? qu'on sache ce qui s'en est dit à Buenos Ayres ! A peine la nouvelle du réarmement de la légion y est-elle parvenue, dans cette ville soumise à la domination ombreuse et tyrannique de Rosas, il n'y a eu qu'un cri d'admiration parmi tous les étrangers qui osent avouer une opinion. Français, étrangers, Anglais, tous ont applaudi à l'héroïque résolution des Français, et si nous sommes bien informés, le ministre de France, M. de Lurde lui-même, s'est écrié : « Bravo ! les Français sont toujours les Français ! »

Que M. Guizot s'explique ! La chambre et le pays

ont le droit de savoir en vertu de quelles instructions cinq mille de nos compatriotes ont été réduits à s'imposer à eux-mêmes la dénationalisation ; mais qu'on ne vienne pas leur en faire un crime ! Le jour où l'honorable M. Thiérs, en plaidant avec cœur leur cause et celle de la France, demanda à la chambre : Quel est celui d'entre vous qui, membre de la légion, associé à la cause et aux périls de Montevideo, mettrait bas les armes dans les murs d'une ville assiégée ? Pas une voix ne releva cet éloquent défi, et pas une voix ne se trouva aujourd'hui pour condamner notre légion, toujours française, si elle a pris le drapeau oriental ; elle ne pouvait garder ses armes qu'en adoptant des couleurs étrangères, et ses armes, c'est son honneur, c'est aussi l'honneur de la France !

(Courrier Français.)

L'ancienne aristocratie dédaignait le peuple ; celle d'aujourd'hui le méprise et le hait.

« Vous n'avez, — disait-il y a quelques années M. Guizot à la tribune, — vous n'avez contre la disposition révolutionnaire des classes pauvres qu'une garantie efficace, puissante, le travail, la nécessité incessante du travail ! »

Dans la séance d'hier, l'un des collègues de M. Guizot, M. Dumoulin, a dit :

« Il n'y a que les pauvres qui s'enrichissent par la spoliation ! »

Esclave ou voleur, voilà donc ce qu'est le peuple à leurs yeux ! Et, pour qu'ils jouissent tranquillement des garanties que la société prodigue aux puissans, il faut que l'esclavage du peuple soit éternel ; il faut que le peuple soit à jamais courbé sous le joug d'un travail incessant, qu'il lutte sans fin et sans espoir contre une nécessité indéfiniment renaissante.

Se lasse-t-il de ce duel meurtrier ? rêve-t-il pour lui et pour les siens un avenir meilleur ? élève-t-il au-dessus de sa condition présente les amers desirs de son cœur blessé ? Le voilà criminel ! car il ne vaincra la pauvreté que par la spoliation, par le vol !

Ce sont eux-mêmes qui le disent ; ce sont eux qui jettent au peuple cette dangereuse promesse d'un sort éternellement misérable ; ce sont eux qui ne craignent pas de lui prodiguer ces outrages, et ils s'étonnent après cela que le peuple ne voie en eux que des ennemis !

En tout temps, ces injures seraient d'une inexcusable indécence. Aujourd'hui, c'est le comble de l'insolence et de l'hypocrisie ! Il n'y a que les pauvres qui s'enrichissent par la spoliation, dites-vous ? Nous pourrions vous demander, peut-être, depuis quand vous êtes riches, et si c'est par la spoliation que vous vous êtes enrichis ! Mais loin de nous, toute question injurieusement indiscrète ! Et qu'il nous soit seulement permis de vous demander le sens de ces débats qui se poursuivent sous nos yeux.

Est-ce au profit des pauvres que la fortune publique est mise au pillage ?

Est-ce au profit des pauvres que nous voyons dissiper les trésors de la paix et les ressources de la guerre ?

Est-ce au profit des pauvres que d'infidèles dépositaires aliènent le crédit de l'état ?

Est-ce au profit des pauvres que le gouvernement élève de ses mains une féodalité nouvelle ?

Est-ce au profit des pauvres qu'il livre à une association inconnue et irresponsable, le droit de battre monnaie avec les souverains attributs de l'état ?

Est-ce au profit des pauvres que l'on délègue à cette coalition le pouvoir de dominer toutes les transactions industrielles et commerciales ?

Est-ce au profit des pauvres que vous lui donnez le moyen de régir souverainement le prix des objets de consommation ?

Est-ce au profit des pauvres que vous lui commettez le soin d'approvisionner les grands centres de populations, et que vous lui abandonnez, conséquemment, le moyen d'affamer le peuple ?

Cette grande spoliation, en un mot, dont vous nous infligez le spectacle et dont vous acceptez la honte, est-ce au profit des pauvres ou bien des plus riches d'entre les riches, qu'elle s'accomplit ? Répondez.

L'histoire et la vérité répondront pour vous, que les spo-

liations du présent comme les spoliations du passé ne profitent qu'aux puissans. Les faibles sont dépouillés par les forts et ne les dépouillent point. On parle de loi agraire ; il n'y en a jamais eu qu'au profit des riches. Au moyen âge, quand les rois aliénaient le domaine de l'état, ces aliénations n'enrichissaient que les barons. Les vilains ne s'enrichissaient même pas des fruits de leur travail. Et si, plus tard, nous avons vu le peuple occuper la terre et la posséder, ce n'est pas à titre gratuit et par la spoliation qu'il est devenu propriétaire ; les propriétés dont la révolution l'a investi, il les a payées de son argent et de son sang.

Cessez donc de jeter au prolétariat vos absurdes mépris ! La sécheresse du cœur et la vanité conseillent mal, croyez-le. Et si vous avez ce malheur que la bonté vous manque, au moins, ne manquez pas de sagesse !

— Les Mémoires que M. Jacques Laffitte a laissés ont donné lieu hier, à un premier incident judiciaire qui aboutira à un procès. M. le prince de la Moskowa, gendre du défunt, qui avait demandé la remise de ces Mémoires, et qui avait essuyé un refus tant de la part de Mme. Laffitte que de celle des exécuteurs testamentaires, a présenté hier matin une demande en référé à M. le président du tribunal de la Seine pour obtenir que cette remise entre ses mains fût ordonnée. M. Debelleyne, statuant sur cette demande, a décidé que puisqu'il y avait contestation, les Mémoires resteraient provisoirement sous les scellés, jusqu'à ce qu'il eût été plaidé au principal.

Nous ne nous expliquons pas l'importance que M. le prince de la Moskowa peut attacher à la remise des Mémoires de M. Laffitte. Ce ne peut être en vue d'une speculation de librairie. Mais alors, pourquoi M. de la Moskowa ne veut-il pas laisser à la veuve de M. Laffitte et à ses exécuteurs testamentaires le soin d'une publication qui importe à la mémoire de l'illustre défunt, et à laquelle ils sont, mieux que personne, en position de donner le caractère de franchise et de sincérité qu'elle doit avoir.

On n'a pas retrouvé, dans les papiers de M. Laffitte, les lettres autographes de Louis Philippe qu'on espérait y trouver. Mais il ne faut pas que l'opinion s'inquiète de l'absence de ces lettres ; elles existent, elles sont dans des mains sûres, et elles n'en sortiront que lorsque le procès qui va s'engager sur la propriété des Mémoires sera vidé, et lorsqu'il y aura opportunité à s'en servir vis à vis de ceux qui pourraient vouloir dénaturer la vie politique de M. Laffitte. (National.)

— On lit dans le Journal du Havre :

« Nous recevons d'inquiétantes nouvelles de la santé de M. Mermillod. La grave maladie qui le tient éloigné de la chambre est une hydropisie qui, déjà, a nécessité l'opération de la ponction. »

REMATE.

POR PATRICIO VAZQUEZ.

Mardi Prochain 10 courant à 11 heures, à la « Barraca del Mar », aura lieu au comptant la vente du chargement du paylebot Mariane, pris dernièrement au Buceo, et déclaré bonne prise.

La vente du paylebot aura lieu jeudi à 11 heures.

MINISTRE DES FINANCES.

Le ministre des Finances reçoit des propositions pour le tant pour cent que le fise prélève sur les ventes aux enchères. Les concurrents peuvent s'adresser à S. E. pour prendre toutes les informations nécessaires : Montevideo le 2 septembre 1844.

Le Ministre des Finances reçoit des propositions pour la fourniture du bois que consomme l'armée. Les intéressés se présenteront à midi des trois jours suivants à S. E. Montevideo le 2 septembre 1844.

On demande une personne sachant faire une bonne cuisine, soit homme ou femme. S'adresser au bureau du Patriote.

AVIS DIVERS

AVIS IMPORTANT.

Il a été volé par escalade et par bris ou effraction de scelle dans la nuit du samedi au dimanche 24 et 25 août, dans la boutique du failli Louis Dourteau, ci-devant marchand tailleur, rue du 25 Mai, Nos 163 et 165, une quantité considérable de marchandises qui y avaient été déposées, provenant d'un embargo opéré par l'autorité judiciaire dans une maison où elles avaient été reçues, consistant en draps, casimir, soieries, cotonnades, étoffes diverses, etc., etc.

Une forte récompense est assurée à quiconque pourra mettre sur la voie des voleurs, recelours et marchandises.

S'adresser aux syndics de la faillite Louis Dourteau MM. Soule, L. Faucon et Mathieu.

AVIS JUDICIAIRE.

Les syndics sous-nommes de la faillite Louis Dourteau, ci-devant marchand tailleur, rue du 25 Mai, Nos 162, 165, 163 et 165, invitent les créanciers dudit sieur à leur présenter leurs titres de créances dans le terme prescrit par la loi pour être vérifiés et admis s'il y a lieu, sous peine d'encourir la déchéance et la prescription.

Les débiteurs du sieur Louis Dourteau, ainsi que tous détenteurs de marchandises ou titres de créances quelconques ayant appartenu au failli, sont invités également à ne se libérer qu'entre les mains des syndics, qui sont seuls aptes à leur donner bonne et valable.

A. Soule, L. Faucon, Mathieu.

La personne qui a perdu une papelette, ou certificat de nationalité française, aux noms de A. M. est priée de se faire connaître et de réclamer ce titre au bureau du "Patriote".

ON DEMANDE.

Pour un petit ménage une fille, sachant cuisiner à la française. S'adresser rue de Sarandi n° 253, sur la place.

A LOUER

Les appartements du premier et magasins intérieurs de la maison Cadillon rue 25 de mai n° 240 et 248: s'adresser rue Ituzaingo n° 30 et 32.

AVIS.

Il a été volé le 22 courant chez M. Labadio sellier, rue Ituzaingo n° 98 un TIRADOR en peau de daim, brodé en soie, très riche. Les personnes à qui il serait offert à vendre ou la personne qui l'aurait déjà acheté est priée de le remettre à l'adresse ci-dessus; on donnera une bonne gratification ou le prix pour lequel il aura été vendu.

SE VENDEN.

Siete casillas volantes para negocio, de la dimension de 3 varas de largo con dos y media de ancho, dispuestas como para colocarlas tanto en el mercado como en cualquier otro lugar. Los que quieran comprarlas todas o parte de ellas, ocurran a la confiteria del Jardín núm. 293 en frente del cabildo a donde daremos razón.

AVIS.

Le Manuel de l'élève en pharmacie publié par J. Lenoble, se vend dans sa pharmacie, calle del Sarandi à côté du marché.

A VENDRE.

Une pulperie avec bonne commodité, dans la rue du Juncal, n° 1, en el Cubo del Norte, il se fait d'assez bonnes recettes avec peu de marchandises, celui qui voudrait l'acheter, pourra s'adresser à la pulperie même, il trouvera avec qui traiter.

AVIS.

BOIS DU BRÉSIL A BRULER A BON MARCHÉ.

Les personnes qui désireraient en acheter en trouveront au même, depuis lundi 25 du courant abord de la chaloupe, sous condition expresse de payer au comptant, à raison de vingt reaux le cent.

SOUSCRIPTION PATRIOTIQUE.

Une machine de guerre vient d'être inventée pour faire triompher au plutôt la cause que nous sommes tous intéressés à défendre.

Le public reconnaîtra facilement qu'entrer ici dans le détail du mécanisme et des résultats obtenus serait dès aujourd'hui inutiliser le nouveau système, et donner pour ainsi dire des armes à nos ennemis.

Il nous suffit de dire que plusieurs expériences successives ont eu lieu avec les conditions voulues en pareil cas: toutes ont été satisfaisantes et S. E. M. le ministre de la Guerre avec son état-major qui a assisté aux dernières, a témoigné sa vive approbation; il a également autorisé la construction d'un nombre de ces machines et l'ouverture d'une souscription pour en couvrir les frais; car, personne n'ignore aujourd'hui à quel point a réduit le trésor une défense aussi héroïque que prolongée.

Nous le disons donc hautement à tous les hommes libéraux: venir généreusement au secours de l'Etat; et précipiter par un léger sacrifice le dévouement si désiré d'un état de chose écrasant, voilà à quoi tend la souscription que nous annonçons, quelques listes circuleront à domicile et tous les fonds de ces diverses collectes seront remis à S. E. monsieur le ministre de la Guerre pour en donner en suite connaissance au public.

Orientaux et étrangers n'oublieront point que l'indépendance des uns et le bien-être des autres dépend peut-être, au moins pour un succès plus immédiat, de l'application d'un système dont l'étendue égale la simplicité et qui influera sur le sort des armes d'une manière puissante irresistible.

AVIS.

La personne qui aurait trouvé un porte-feuille contenant un passe-port et quelques autres papiers de famille, est priée de le remettre au bureau du Patriote ou à M. Caunègre rue des Trente Trois. Une récompense sera accordée.

AVIS.

On demande un cuisinier à bord de la frégate française l'Africaine. Se présenter chez monsieur Chasseriau hotel du Commerce.

AVIS.

Il a été volé une redingote couleur marron forme droit portant cinq gros boutons de soie sur le devant et quatre derrière. Un paletot brun foncé, avec des pattes sur le côté. La personne à qui on en proposerait l'achat ou qui en aurait connaissance est priée de le faire savoir chez MM. Khol et Villars, marchand tailleurs, rue du 25 mai.

AVIS.

1.° Chocolat au lichen, 2.° Capsules géluleuses de copahu, 3.° Pastilles de chocolat au lactate de fer, 4.° Grains de santé, 5.° Vin de salspareille du Dr. Albert, 6.° Chocolat au lactate de fer, 7.° Sirop pectoral, 8.° Rob dépuratif du Dr. Giraudau, 9.° Essence de salspareille, 10.° Biberons pour l'allaitement des enfants.



A VENDRE.

Une jolie paire de Lampes carcel en bon état et ayant peu servi. S'adresser au Rédacteur du Patriote.

A LOUER.

Dans la rue des Pêcheurs, aujourd'hui des Trente Trois, une maison convenable pour un commerce de détail. S'adresser rue de las Piedras num. 69.

4 PATACONS

de récompense seront offerts à la personne qui remettra rue de Buenos Ayres, n. 82 un chien de race fine, ayant le bout du nez et les yeux tachetés de noir. Il répond au nom de Cupidon.

AVIS.

Il a été perdu une papelette mardi dernier, portant le nom de Louis Alexandre Cassier, sur la signature du consul Baradère, celui qui l'aura trouvée est prié de la remettre à la rue du 25 Mai, n. 123 et 125, au coin de la rue Zavala, on donnera une récompense.

A LOUER.

Une maison située dans un quartier tranquille et possédant toutes les commodités nécessaires. S'adresser pour la voir rue d'Alzaybar No. 50.

AVIS.

On désire trouver à acheter un billard français bon marche avec toutes ses accessoires. S'adresser rue del Cerrito 167.

Montevideo le 24 juillet 1844.

Arsene Lermelle.

BARATILLO.

Tabac piqué pour cigares de papier, garanti de très bonne qualité à 3 reales la livre par arroba à 3 piastres, et on le pique à 12 reales l'arroba, rue du 18 Juillet numéro 129.

Dans la même maison on a besoin d'un gargon de 10 à 14 ans pour faire différentes commissions.

Le Propriétaire-Gérant, M. REYNAUD.

Imprimerie Constitucional, Rue de las Camaras No 34.